

ABONNEMENTS.

Canada UN AN. \$3.00
Etats-Unis (en or) 3.50
(payable d'avance.)
SIX MOIS.
Canada \$1.50
Etats-Unis 1.75
(payable d'avance.)
Vendu dans les dépôts 3 cts.
Les frais de poste sont compris dans le
trois cas.
N. B. — L'abonnement et les frais de
ste pour l'Europe et les Etats-Unis sont
variablement payables d'avance.
L'Édition paraît le mardi et le vendredi.
Voir notre annonce à la quatrième
page.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion par ligne \$0.10
Chaque insertion suivante par ligne 0.05
Une remise libérale est accordée pour les
annonces à long terme.
Toute correspondance, etc., doit être
munie d'une signature responsable.

REDACTION.

Les lettres et manuscrits destinés à la redac-
tion doivent être adressés à
M. ADOLPHE OUMET
RÉDACTEUR-EN-CHEF du Journal
Le Franc-Parleur.
Les manuscrits déposés ne sont pas
rendus.

LE FRANC-PARLEUR
CREDIDI · PROPTER · QVOD · LOCVTVS · SVM.

BUREAUX : 22, RUE SAINT-GABRIEL.

ADOLPHE OUMET, RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX : \$3.00 PAR AN.

FEUILLETON DU "FRANC-PARLEUR."

XXIII

L'ÉNIGME.

LES EXTREMES.

(Suite.)

XXII

LE DÉPART.

Le lendemain, Pornic était sorti de bonne
heure; quand il rentra, il trouva la mai-
son déserte. Une femme de chambre était
occupée à faire charger des bagages sur une
voiture. Il demanda des explications; cette
femme lui répondit que c'était le bagage de
Mlle Héva; elle ne savait rien de plus. Il
se mit à la recherche du docteur; il rentra
du nouveau et il ne trouva personne; il ne
pouvait se rendre compte de cet incident.
La journée était déjà avancée quand les
deux amis se rencontrèrent. Hermann paraissait
préoccupé; bientôt il reprit sa sérénité
pour faire bon accueil à son ami.
Eh bien! cher Pornic, lui dit-il avec une
gaieté affectée, êtes-vous consolé de votre
déconvenue? m'avez-vous pardonné?
— Je n'ai rien à vous pardonner, répon-
dit amicalement Pornic; vous m'avez appris
à douter de ma pénétration; mais j'ai un
bien autre sujet de désappointement; vous
ne m'avez pas dit que Mlle Héva devait
nous quitter si promptement.
— Je l'ignorais, dit Hermann avec quel-
que embarras; ce départ a été improvisé.
— Ce n'est sans doute que pour quelques
jours?
— Je l'espère; je ne sais combien de temps
durera son absence.
— Et comment supporterez-vous cette sé-
paration? C'était pour vous une douce com-
pagnie. Elle était un peu silencieuse, mais
sa figure était si reposante que c'était com-
me une lumière qui éclairait votre maison.
— Je n'étais pas content de sa santé ou
plutôt de sa manière d'être depuis quelques
jours; surtout depuis un matin où nous l'a-
vons trouvée presque évanouie sur la terras-
se du jardin. J'ai pensé qu'un change-
ment d'air et de lieu lui serait favorable,
et elle-même m'a demandé à partir.
— Et pourquoi ne m'avez-vous pas prévenu?
ne suis-je pas votre ami? Il était si simple de
nous quitter de bonne amitié! Tandis que
maintenant je peux croire qu'elle est fâchée
contre moi. Peut-être même ma présence
la gêne; peut-être suis-je la cause involon-
taire de ce départ précipité.
— Vous ne pouvez le supposer, cher Por-
nic; il me semble que vous viviez dans le
meilleur accord.
— Mon cher Hermann, je ne puis occu-
per ici une place qui était la sienne; je suis
venu troubler la solitude dont elle avait be-
soin.
— Vous voilà tout ému pour bien peu de
chose.
— Cela me touche plus que vous ne pen-
sez, mon ami; j'avais déjà formé quelques
projets sur lesquels je devais vous consulter
un jour ou l'autre.
— Voilà ce que je craignais, jeune impru-
dent; aussi mon intention était d'éloigner
Héva dès votre arrivée.
— Et pourquoi? n'avez-vous pas toute
confiance dans ma discrétion?
— Attendez, mon ami; si vous avez pro-
fité de la leçon que je vous ai donnée, ne
vous hâtez pas; Héva m'a toujours dit que
son désir était de s'éloigner du monde. Je
la gardais près de moi pour la guérir et je
dois lui laisser sa liberté. D'ailleurs elle
est sans fortune; et dans votre position,
vous pouvez faire un brillant mariage; si
vous allez un peu dans le monde, les occa-
sions ne vous manqueront pas.
— Je m'en tins à ce que j'ai vu! Je
vous ai dit ce que je pensais de ce monde;
je voulais m'en reposer dans l'intimité de
votre maison. Maintenant je suis résolu à
m'éloigner. Informez Mlle Héva que je
suis parti, et qu'elle peut revenir en toute
liberté.
Pornic raconta à son ami, avec plus de
détails, l'acquisition qu'il avait faite et ses
projets d'installation dans sa nouvelle rési-
dence de Passy, après un court séjour en
Bretagne.
Hermann, ayant l'assurance de son pro-
chain retour, ne s'opposa pas autrement à
son départ; et le jeune Breton se hâta de
mettre en règle quelques affaires avant de
quitter Paris.

Pornic avait formé peu de relations pen-
dant son court séjour à Passy. Il avait été
tout occupé de ses excursions à la recher-
che de la folie; et dans ses moments de
loisir il était retenu par la présence d'Hé-
va, et par le charme qu'elle répandait dans
la maison de son ami;
Pierre Roland avait été pour lui le plus
aimable compagnon; il ne voulait pas par-
tir sans lui faire ses adieux. Il le trouva
dans son cabinet de travail, entouré de li-
vres nouveaux qu'il parcourait; il prépa-
rait ce qu'on appelle de la copie, cette pâ-
ture qu'il faut livrer sans cesse aux appé-
tits dévorants de la presse.
Pornic voulait se retirer par discrétion,
mais Roland le retint avec toute l'affabili-
té d'un homme qui sait vivre et avec la
familiarité d'un ami; le jeune homme raconta
à avec franchise les déceptions que le doc-
teur lui avait ménagées pour le punir de sa
présomption.
« Mon cher, lui dit Roland, je ne me
rendais pas bien compte des intentions de
notre ami Hermann, mais je le connais;
il n'agit pas sans un but prémédité. Je
devinais presque où il voulait en venir;
aussi, loin de le trahir, je vous ai apporté
mon contingent. Vous vous souvenez en-
core du brillant cortège que vous avez vu
défiler autour de nous; vous auriez pris vo-
lontiers tous ces gens pour des fous et je
vous laissais dire.
— N'étais-je pas excusable? un nouveau-
venu pouvait s'y tromper; aujourd'hui je
suis vaincu; je pars. Je vais cacher ma
défaite dans la solitude, en présence de la
vraie nature, sous le regard de Dieu qui
me pardonnera ma curiosité.
— Mais mon ami, dit Roland, faut-il
que les fautes, les erreurs, les ridicules de
quelques-uns vous éloignent de nous, et
vous empêchent de jouir des belles choses?
Il faut oser regarder en face tous ces tra-
vers, ne serait-ce que pour en rire; c'est
encore un plaisir.
« Les exagérations du luxe vous paraissent
toucher à la démence? mais il en a
été ainsi dans tous les temps; le monde
n'a pas changé; il n'est ni pire ni
meilleur.
« Tenez, l'autre jour, ici même, je conseil-
lais à cette bonne Mme de Saint-Sever
(qui depuis—mais alors) je lui proposais
de remettre en lumière les lois somptuai-
res de Philippe le Bel; j'ai manqué à
propos; j'aurais pu invoquer une bien au-
tre autorité; cela remonte aux prophéties;
mais je vous tiens; vous m'entendez. »
Pierre Roland, comme tout écrivain im-
provisateur, avait sous la main une biblio-
thèque qui lui tenait lieu de science. Il
prit la Bible et chercha le passage.
« Écoutez, dit-il, les prophéties d'Isaïe;
m'y voici; cela commence au verset 18.
« En ce temps-là, le Seigneur ôtera l'or-
nement des sonnettes et les agrafes et les
boucles.
« Les petites boîtes et les chaînettes et
les papillotes.
« Les atours et les jarretières, et les ru-
bans et les bagues à senteur et les oreillet-
tes.
« Les anneaux et les bagues qui leur pen-
dent sur le nez.
« Les mantelets et les capes et les voiles
et les poignons.
« Et les miroirs et les crêpes et les tia-
res et les couvre-chefs. »
« Vous en avez assez? rassurez-vous; je
m'arrête, vous voyez mon ami que, euf?
les anneaux dans le nez qui ne se portent
plus, Isaïe aurait eu tort à faire dans les
salons de Mme Nathan.
— J'en conviens, dit Pornic, que mes
protestations n'auraient pas plus de succès
que celles du prophète.
— Cela est évident, mon cher, le monde
a toujours été captivé par les extrêmes
de la fatigue de la vulgarité nous fait recher-
cher le paroxysme. C'est une provocation
pour les folies. J'aurais précisément
quand vous êtes entré un livre qui après
cent ans est aussi nouveau que s'il était é-
crit hier, écoutez seulement quelques li-
gnes:
« Par quelle bizarrerie la même chose
à un certain degré rend-elle ridicule, et
portée à l'extrême donne-t-elle une sorte d'é-
clat? Cela ne peut venir que du dégoût
que cause l'uniformité de caractère qu'on
trouve dans la société. On est si ennuyé

de rencontrer les mêmes idées, les mêmes
opinions, les mêmes manières, et d'entendre
les mêmes propos, qu'on sait un gré infini
à celui qui suspend cet effet léthargique. »
— C'est encore vrai, dit Pornic, c'est
peut-être l'encouragement des extrêmes et
des novateurs et la cause de leurs succès.
— Écoutez encore ceci, dit Roland con-
tinuant sa lecture: « Au lieu de se borner
à n'être rien, ce qui leur convenait si bien,
ils veulent à toute force être quelque chose,
et ils sont insupportables; ayant remar-
qué ou plutôt entendu dire que des génies
reconnus ne sont pas toujours exempts d'un
grain de folie, ils tâchent d'imaginer des
folies et ils ne font que des sottises. »
— Je vois, cher Roland, que vous avez
dans votre bibliothèque des arguments ir-
résistibles pour établir que le monde a tou-
jours été peuplé d'insensés.
— Hélas, tout va de travers, et il faut
qu'il en soit ainsi. Consultez un astronome;
il vous dira bien que la planète que nous
habitons est elle-même tout de travers
sur son axe. S'il en était autrement, la
chaleur, la lumière, et la fécondité seraient
encore plus inégalement réparties.
— Tout est donc pour le mieux. J'aime à
voir un homme satisfait.
— Eh, mon cher Pornic, il serait trop
commode de s'éloigner du monde parceque
tout n'y va pas à votre gré. Il faut aimer
le bien et vivre avec le mal. Tout hom-
me de courage et de bonne volonté n'est
sur la terre que pour combattre le bien par
le bien. Je conclus, mon cher ami, en di-
sant que vous resterez avec nous.
— Vous avez raison, dit Pornic; je ne
saurais vous quitter pour toujours. Je
reviendrai expier mes erreurs et prendre de
vous des leçons d'indulgence et de sagesse.
Je suis d'ailleurs retenu ici par beaucoup
de liens. Je veux partager ma vie entre le
monde parisien et mes occupations cham-
pêtres, je passerai l'hiver avec vous.
— Hélas, dit Roland, avant que les feuil-
les soient tombées, ce chalet aura peut-être
un autre maître; je ne cueillerai pas les
fruits de mon jardin. « Nos patriam fu-
gimus. » Ce qui veut dire que je serai
probablement expulsé avant peu, de ma
chère résidence d'être par le nouvel acqué-
reur, car avec toute l'imprévoyance d'un
homme de lettres, je n'ai pas la moindre
garantie pour l'avenir, etc.
— Mon cher, interrompit Pornic, s'il
peut vous être agréable de conserver la
jouissance de votre chalet, je suis heureux
pour pouvoir vous la garantir. Pendant
que vous étiez complice, d'Hermann pour
me couvrir de confusion,
« Des dieux que nous servons, connais la date. »
— Je ne songeais qu'à me rapprocher de vous.
Je vous tiens maintenant. Apprenez que
l'acquéreur dont vous aviez si grand-peur
n'est autre que votre ami Pornic. Je serai
votre voisin. Je me fais un plaisir de ve-
nir souvent vous déranger; cependant si
j'avais un peu de conscience, je devrais é-
tre plus discret.
— Aucune nouvelle ne pouvait m'être
plus agréable, lui répondit Roland en lui
tendant la main. Vous nous restez et je suis
chez vous; c'est une double surprise. L'a-
mitié d'un—propriétaire—est un bienfait
des dieux.
— Mais enfin, dit Pornic, vous recevez
les indifférents, vous retenez vos amis, vous
allez dans le monde; comment faites-vous
pour noircir tant de papier!
— Je vous ai dit mon secret; il ne s'a-
git que de connaître les sources; voici mes
complices, ajouta Roland en montrant sa
bibliothèque; en consultant celui-ci ou
celui-là, je parle de tout.
— Vous êtes bien modeste; et les jolies
histoires que vous inventez?
— Tout le monde me vient en aide;
quelquefois même on me donne la réplique.
L'autre jour j'avais imaginé une querelle
de ménage entre M. et Mme B..... avec
intervention d'un M. X..... c'était de pu-
re invention. J'ai été bien surpris de voir
entrer chez moi un gros monsieur de fort
mauvaise humeur qui me reprochait d'a-
voir divulgué les malheurs de son ménage.
— J'ai protesté de mon innocence; mais il
tenait à se reconnaître.
— Vous êtes trop poli pour lui faire
cette concession.
— Aussi avons-nous eu de la peine à
nous entendre, mais cela m'a procuré de
la copie. Et puis j'ai bien d'autres resour-
ces, j'ai là un carton de matériaux, de

communications, de lettres signées ou ano-
nymes, je n'ai qu'à y puiser. Quelquefois
un incident, un simple fragment, un rien me
suffisent pour reconstituer une histoire.
— Vous êtes compositeur, dit Pornic;
il ne faut qu'un motif pour improviser des
variations. J'ai bien peur que vous ne
vous amusiez un jour à raconter au public
les mystifications que vous avez
fait subir à l'enfant de l'Armorique.
— Vous m'y faites songer, reprit Roland
en riant, mais tenez: ma pénétration se
trouve quelquefois en défaut. Le hasard,
le grand vent qui lui aussi peut être non
complet, a apporté jusque sur ma table de
mon jardin le fragment d'une lettre pleine
de sentiment et de mystère. Jusqu'à pré-
sent, je n'ai pu deviner cette énigme; il
faut que je vous fasse voir cette curiosité.
— Non, dit Pornic, je reconnais mon
incapacité.
Le chroniqueur insistait et cherchait tou-
jours la feuille fugitive dans le dossier des
matières premières.
— Attendez, dit-il, c'est vraiment une
pièce curieuse, il s'agit de lettres brûlées,
et d'encens, et des clefs du paradis, et de
je ne sais quoi encore.
— Comment? dit Pornic en se levant
pour aider son ami dans ses recherches, de
l'encens, de la porte du paradis? et qui a
écrit cette lettre?
— Je n'en sais trop rien, il semble que
ce soit une fille qui écrit à sa mère.
— Ce n'est pas ce que je supposais, dit
Pornic avec regret; je songeais à une
orpheline.....
— Mais que dites-vous d'une fille qui
brûle ses lettres avant de les envoyer? c'est
à n'y rien comprendre. Ah! l'oui! précisé-
ment cette étrange épître, lisez cela; lisez
sans crainte, il n'y a pas d'indiscrétion. »
— Pornic s'était emparé du papier et il
le parcourait avec avidité, puis il se re-
tira dans un coin de la chambre et s'instal-
la dans un fauteuil pour le lire encore.
— Eh bien, demanda Roland, après un
silence, ceci paraît vous captiver; que
pensez-vous de cette page de roman?
— Mais Pornic absorbé dans sa lecture n'a-
vait rien à répondre.
— Mon ami, dit-il enfin, voulez-vous me
confier cette lettre? je vous donnerai peut-
être un jour l'explication de l'énigme.
— Si vous faites cela vous serez très fort
et je vous réclame comme collaborateur.
Quant à la lettre, je n'y tiens pas; le vent
l'aurait emportée et l'amirauté l'emporte;
mais ne la perdez pas; on peut en faire
quelque chose.
Je le crois, dit Pornic en enfilant le
papier dans son portefeuille; et priant
son ami de l'excuser, il partit en toute hâte.
(A continuer.)

Paris, 18 Sept. 1876.

Une note communiquée aux journaux
libres-penseurs nous révèle un fait inté-
ressant. Le congrès franc-maçonnerie an-
nuel de France vient d'employer sa session
à discuter l'article 1er de la constitution
franc-maçonnerie relative aux dogmes phi-
losophiques et contenant, dit la note, une
déclaration en faveur du « Grand Architecte
de l'univers. » Après une vive discussion
il a été décidé, par 110 voix contre 65,
qu'il y avait lieu de reviser le dit article
et de le mettre d'accord avec un autre ar-
ticle de la constitution qui consacre la li-
berté absolue de conscience.
Formulé dans le style grotesque des lo-
ges, l'existence de Dieu est en réalité le
seul point de doctrine religieuse de la franc-
maçonnerie. Toute la croyance et les prati-
ques s'y réduisent à reconnaître au-dessus
de l'homme un être suprême qualifié de
« Grand architecte de l'univers. » Comme
dogme, il est aussi peu gênant que possi-
ble pour la libre pensée d'admettre que
l'horloge a eu son ouvrier. Une religion
contenue dans ce seul article de symbole
n'impose à ses adeptes que le bon sens. Ce-
la cependant a paru de trop. La libre
pensée va jusqu'à réclamer pour l'homme
le droit à l'absurde; il faut qu'il soit
permis de dire qu'il existe des effets sans
cause ou que la cause est postérieure à l'ef-
fet. Le premier principe de la raison dont
la franc-maçonnerie a fait le premier arti-
cle de sa constitution, n'a pas tenu devant
la logique libre-pensée. Avec les Lit-
tré, les Ferry, le scepticisme est entré dans
le Temple de lumière, et voilà l'existence

elle-même du « Grand Architecte de l'univers
mise en question avec tout les attributs de
la secte.
Comme toutes les fausses religions, la
secte maçonnique se dissout au contact
de la libre pensée. N'est il pas remarquable
qu'un vaste monument de décomposition
les travaille tous? Judaïsme, protestantisme,
schisme grec et jusqu'au mahométisme,
toutes subissent en ce moment l'épreuve
du rationalisme. Que resta-t-il de la vieille
croyance d'Israël? Il n'y a plus de juif
tant soit peu instruit des calculs tal-muldi-
ques qui attend encore le Messie. Avec le
Messie promis disparaît Moïse et avec Moïse
la loi: le judaïsme n'est plus qu'un souvenir
de race, une routine liturgique. Que res-
te-t-il de la religion de Luther et de Calvin?
Ne voit-on pas leurs adeptes se disputer,
se séparer même sur les points de dogmes,
tous mitigés et effacés qu'ils soient, qui les
unissaient encore? Dans le pays du schisme,
le nihilisme bat en brèche l'orthodoxie
et l'on apprendra quelque jour que la foi
de Photius y est morte. Le vieux maho-
métisme lui-même ne se soutient plus contre
l'incrédulité raisonneuse que par le fan-
tasme d'une multitude ignorante et abrutie.
Partout l'erreur se divise contre elle-
même, partout elle se détruit. Aucune
de ces sectes religieuses n'a gardé la foi.
Après avoir nié Jésus-Christ, elles en ar-
riveront à nier Dieu lui-même.
La franc-maçonnerie ouvre la voie. Elle
est la vraie religion de l'avenir, l'héritière
légitime de toutes les fausses religions. Le
juif qui rejette la Bible et le protestant
libéral, le mahométan civilisé avec le grec
philosophe y viendront. La libre pensée
les pousse; leurs faux dogmes, leur faux
culte ne peuvent tenir contre elle.
Logiquement, elle les presse d'apostasier;
car si Jésus-Christ, de qui procède la
grande révolution religieuse qui a changé
les temps, n'est pas Dieu, il faut revenir
au paganisme, répudier l'Evangile avec
toutes ses suites, et se refaire des dieux au
gré de ses passions ou de ses fantaisies, les
dieux de la libre-pensée. Déjà le monde
est rempli de ces nouvelles idoles de luxu-
re et de vanité. Les mœurs aident à la ruine
de toutes les croyances. Il n'y aura bien-
tôt plus de foi en dehors de la vraie foi.
Cette évolution des diverses sectes reli-
gieuses, qui en arrivent à se confondre
dans la même négation de tous les points
de la croyance, devient une nouvelle dé-
monstration de la vérité de la religion ca-
tholique. Pendant que les autres, divisées
en elles-mêmes et minées par la logique de
l'erreur, se dissolvent, le catholicisme, im-
muable et toujours le même, complet sa
doctrines et se fortifie dans l'unité. En lui
la foi s'accroît incessamment par l'injunc-
tion de nouveaux dogmes issus des précé-
dents. L'Evangile s'y continue par l'in-
faillible enseignement de l'Eglise. Un lien
de plus en plus solide l'attache à son centre.
Les nouveaux mondes qu'on découvre ne
font qu'étendre son empire, et les distances
qu'on abrége n'en resserront que mieux les
parties éloignées. Unité de doctrine, unité
de foi: tel est l'admirable spectacle que
présente l'Eglise catholique au milieu de
la décomposition de toutes les fausses reli-
gions.
En niant Jésus-Christ, ou seulement
quelque chose de lui, celles-ci montrent
qu'on ne peut le trouver qu'au sein de l'E-
glise; et quand, n'ayant plus d'elles-mêmes
que le nom, elles permettront à leurs ad-
hérents de nier jusqu'à Dieu, on verra
alors que le catholicisme est le dernier re-
fuge des principes de la raison et des véri-
tés naturelles à l'homme, parce que seul il
est la raison et la vérité. La franc-ma-
çonnerie les mènera fatalement à ses consé-
quences. Devenue elle-même libre-pensée
jusqu'à la négation de Dieu, elle arrivera
bien vite à dissoudre les restes de ces reli-
gions sous lesquelles déjà elle est parvenue
à se glisser. Elles les mine toutes; pé-
nètre à son tour par la libre-pensée la
plus radicale, elle ne laissera rien subsister
d'aucune sorte de croyance en dehors de la
vraie. Et tout cela est logique! La mar-
che des événements, le progrès du mal
sous toutes ses formes, la transformation
des sectes religieuses en un seul et même
scepticisme, tout prouve que nous nous
approchons de plus en plus du dilemme de
la fin: ou l'Eglise ou la Révolution.
ARTHUR LOTH.

Bethléem, le 1 Septembre 1876,
Mon cher Confère,
..... Notre condition s'aggrave de jour
en jour. Nous nous attendons à être mas-
sacrés d'un moment à l'autre: la popula-
ce musulmane, dans la persuasion où elle
est que le gouvernement turc ne saurait
être de longue durée, a juré dans sa fureur
d'exterminer jusqu'au dernier des chrétiens
de l'empire ottoman; et parmi ces chré-
tiens, il n'en est pas de plus exposés que
la Palestine.
Ah! Dieu permettra-t-il que nous soyons
égorgés, ainsi que ces pauvres orphelins,
que nous avons recueillis avec tant de soli-
citude, élevés avec tant de soin et au prix
de si grands sacrifices? Le Divin Sauveur
laissera-t-il se réitérer, après 18 siècles,
l'ancien massacre des innocents, et les
rues de Bethléem seront-elles encore con-
damnées à ruisseler et à se teindre du sang
de ses enfants?.....
D'un autre côté, nos catholiques sont
dans la plus terrible consternation, menacés
qu'ils sont du danger de tomber entre
les mains de la Russie. Personne n'ignore
l'horrible persécution qu'elle exerce en-
vers les catholiques de la Pologne, en
même temps qu'elle se montre si sympa-
thique pour les chrétiens de la Bulgarie.
Placés entre ces deux ennemis égale-
ment redoutables, les pauvres catholiques
d'Orient recourent avec confiance à la cha-
rité de tous leurs frères dans la foi, et re-
commandent tout particulièrement à leur
bienveillante protection les écoles, orpheli-
nats et autres établissements de la Terre-
Sainte; c'est là que se fonde l'espoir de
la religion dans ce pays infortuné. Puis-
sent nos bons et si religieux frères du Ca-
nada bien comprendre la véritable situation
des pauvres catholiques du patriarcat de
Jérusalem! Assurément, mon cher mon-
sieur, ils se laisseront attendrir au récit
que vous leur ferez de nos tribulations et
de nos angoisses, de notre pénurie et de
notre dénuement, en face de nos misères
profondes et qui ne font que s'accroître de
jour en jour. Faites-leur connaître en
particulier l'excellence et l'importance ma-
jeure de l'œuvre des Orphelinats, de la
quelle nous sommes chargés. Quel orphelin
pour moi de me voir presque chaque
jour dans la nécessité de repousser les de-
mandes qui me viennent de toutes les par-
ties de la Palestine! Voilà des enfants qui
depuis six mois attendent qu'une place
s'ouvre pour eux dans quelque un de nos
asiles et dont dernièrement, j'ai eu la dou-
leur d'apprendre qu'un d'entre eux a été
forcé de se mettre, en attendant, au service
d'un musulman, au grand péril de sa foi
et de son innocence. Hier, deux petits
Maronites, orphelins, se présentèrent pour
la troisième fois à notre porte: je leur dis
que je ne pouvais encore les recevoir, faute
de place et de ressources. Ce fut en vain
qu'ils insistèrent dans leur demande, res-
tant l'un et l'autre jusqu'à la fin du jour
au seuil de notre porte, hélas! fermée
pour eux encore longtemps!.....
Il y a huit jours je rentrais dans l'éta-
blissement, une pauvre veuve, aveugle de
Beyrouth, m'attendait à la porte avec son
enfant. Elle commença à me conjurer, les
larmes aux yeux, d'admettre son fils. Im-
possible, lui dis-je, absolument impossible,
il n'y a pas de place; et y en aurait-il, ce
serait pour d'autres qui depuis longtemps
ont demandé, et à qui j'ai promis. Mais
la pauvre veuve ne veut rien entendre, et
elle continue ses prières et ses lamenta-
tions. Alors faisant violence à mon cœur
navré de douleur, je veux me retirer;
mais comme j'allais franchir la porte,
cette mère infortunée se jette par terre
pour me barrer le passage. Il me fut impos-
sible de soutenir la vue d'un tel spectacle;
je dis à la pauvre femme de se relever, et
de me laisser son enfant.
Mon cher confère, depuis le jour que
vous avez quitté Bethléem, nous avons
toutes les peines du monde à maintenir
l'orphelinat dans sa condition présente,
par suite de la diminution des ressources
qu'ont occasionnées les troubles qui agitent
l'Europe.
Il y a un mois j'ai dû emprunter à 12
pour cent. Nous avons interrompu tous les
travaux de construction, tant de l'orpheli-
nat que de la nouvelle église, (1) etc.
Monsieur N. de Tournay (Belgique) qui
nous payait l'entretien de 9 enfants, vient
de mourir. Voilà une nouvelle et bien
douloureuse épreuve!

Nous avons recouru à la prière. Les enfants vont tous les soirs à la grotte de la Nativité pour y prier: les deux messes pour nos bienfaiteurs y sont célébrées régulièrement. Nous nous recommandons à votre zèle. Envoyez-nous quelques secours pour l'amour de Dieu. Vous n'oublierez pas de nous transmettre la liste des bienfaiteurs pour la déposer sur l'autel de la crèche suivant notre pieuse coutume. Agréons nos salutations très-cordiales à votre confrère en J. C.,

A. BELLONI,
Directeur de l'Orphelinat de
Bethléem, Palestine.

M. L'ABBÉ R. PIERRE,
Miss. Apost. de Bethléem, Ptre.

P. S. — On m'assure en ce moment qu'un grand nombre d'enfants (deux cents!) privés de leurs parents par les derniers massacres, ont été amenés en Bulgarie au Patriarcat par un prêtre de leur nation. Je ne sais ce que nous pourrions faire pour tant d'enfants si malheureux, venant s'ajouter à nos propres orphelins déjà très-nombreux. Oh! que nous avons besoin de nous confier en la Divine Providence!

(Prière aux journaux de vouloir bien reproduire la lettre ci-dessus.)

LE FRANC-PARLEUR
Mardi, le 10 Octobre 1876.

Inauguration du chemin de fer "Québec, Montréal, Ottawa et Occidental."

Lundi le 9 du courant, une foule nombreuse et distinguée se pressait aux abords du chemin de fer à Hochelaga.

Un voyage de plaisir, qui devait servir en même temps à inaugurer la nouvelle ligne d'une manière officielle, avait été pour un grand nombre l'occasion de témoigner les sympathies et l'intérêt qu'ils ont toujours portés à cette entreprise nationale.

Tout, en effet, respirait un air de fête des plus invitants. Des drapeaux anglais et français déployaient majestueusement leurs plis, sous le souffle d'une brise qui nous rappelait les dernières chaleurs de l'été.

Les chars, coquettement parés pour la circonstance, offraient un coup-d'œil ravissant, et leur extérieur répondait ou ne peut mieux aux richesses et au luxe de leur intérieur.

Ce qui devait augmenter l'intérêt du voyage, c'est que l'excursion avait un but déterminé, et l'inauguration de ce nouveau chemin allait recevoir le cachet officiel qui lui avait manqué jusqu'à ce jour, par une visite solennelle à St. Jérôme, où toute la population de cette industrieuse et patriotique municipalité attendait depuis longtemps cette occasion exceptionnelle.

Ceux qui connaissent l'énergie et le cœur des citoyens de cette localité, destinée avant peu à devenir un centre de progrès, de fortune, de richesse et de bien-être matériel, avaient grand hâte d'aller témoigner en personne de leur haute estime à ces hommes entreprenants à qui le Nord de cette partie du pays devra sa prospérité future. On peut dire que ce fut là l'un des motifs déterminants de la conduite du plus grand nombre.

La perspective d'un banquet où cette franche hospitalité canadienne, devenue légendaire, allait s'exercer sans contrainte, servit à stimuler l'ardeur un peu refroidie de certains pessimistes.

Chez tous cependant il existait un sentiment général: celui d'honorer par une démonstration solennelle, un homme qui, à ses vertus sacerdotales, joignait les qualités d'un grand patriote; et dont le zèle constant, l'énergie indomptable, l'activité incessante, et les convictions honnêtes, fortes et sincères, avaient réussi à vaincre des obstacles réputés invincibles, malgré presque seul cette belle victoire morale et matérielle, en dépit des préjugés, des persécutions de tout genre et de toute espèce.

Aussi, peut-on dire avec vérité que le Rév. Labelle a été le thème obligé des conversations durant ce voyage d'agrément.

Il faut déclarer ici que le sujet en valait la peine sous tous rapports.

Ayant laissé Hochelaga à midi, nous arrivâmes à St. Jérôme à 1.35, p.m.

Le trajet rapide est à coup sûr le meilleur que l'on ait vu. Le contrat que le constructeur de cette ligne puisse offrir au public. Quand l'on considère que le chemin est à peine terminé et qu'il est facile d'obtenir sans danger et presque sans secousse une vitesse aussi grande, on ne peut que déplorer des éloges mérités à M. Mac Donald, pour avoir doté cette partie du pays d'une voie ferrée qui bientôt n'aura pas de supérieure dans toute la Péninsule.

Les chars qui formaient partie du train de plaisir sont, au dire des connaisseurs, de véritables bijoux artistiques dans leur genre. Il n'est pas, à notre connaissance, d'avoir vu, dans tout le cours de nos voyages,

autant de richesse, autant de confort pour la classe des passagers.

Certes, ceux qui avaient pour habitude de goûter aux diligences, allant de Montréal à St. Jérôme, auront dorénavant peu de respect pour ces antiquités du passé, qui, au temps de leur splendeur, avaient cependant droit à la considération publique.

Un fait qui nous a frappé, c'est que la langue essentiellement française dans tous les départements où la nécessité exige le service d'une langue.

Nous sommes reconnaissants, à qui de droit, pour l'exercice autorisé de ce privilège, et nous croyons que ce sera là un sujet d'encouragement qui, d'ailleurs, ne saurait faire défaut à cette ligne canadienne.

Notre arrivée à St. Jérôme, l'accueil fut chaleureux et enthousiaste. Le digne curé de cette belle municipalité avait été fidèle au rendez-vous; et comme d'habitude dans toutes les œuvres de bien, il était à la tête de ses ouailles.

Le sourire de contentement qui rayonnait sur sa figure à la vue de cette foule ou se condoyaient les sommités parlementaires, les sommités de la finance, et les premiers citoyens de Montréal, avait une éloquence que les paroles auraient certainement amoindrie.

Ça été pour lui un jour de gloire et de bonheur, et comme il l'a assuré plus tard dans l'épanchement de sa reconnaissance, c'est une date qui fera époque dans sa vie, et sera un souvenir précieux pour les citoyens de St. Jérôme.

A Hochelaga, les décorations étaient belles, mais elles n'avaient pas ce cachet caractéristique de celles de St. Jérôme, où l'on ne voyait de toutes parts, que drapeaux, banderoles, inscriptions, souhaits de bienvenue, témoignages d'estime et de reconnaissance.

Aux sons harmonieux du corps de musique, sous la direction de M. David, se mêlait la voix tonnante du canon que les artilleurs de l'endroit manœuvraient avec un zèle qui n'avait pas l'air à s'inquiéter des démolitions qu'ils causeraient au tympan des hôtes que l'on fêtait en ce jour.

A voir toutes ces marques non équivoques d'enthousiasme, à entendre ce bruit des voix, et pardessus tout, celle si retentissante du canon, on aurait été tenté de croire que nous faisons une entrée triomphale dans une ville qui n'attendait que notre arrivée, pour manifester sa joie et son contentement, après avoir été si longtemps privée des secours qu'elle espérait. A la vérité, la comparaison trouvait ici son application.

Eloigné des grands centres, en dehors de l'influence bienfaisante qu'ils répandent sur les localités avoisinantes, le nord n'avait dû jusqu'à ce jour son existence, que grâce à l'énergie et à l'esprit d'entreprise de ses habitants.

Son existence était bien, il est vrai, assurée, mais sa croissance se trouvait forcément tardive et arrêtée par des obstacles puissants.

Pour lui donner l'appui que nécessitait sa puissante vitalité, il fallait qu'il ressentit les atteintes du souffle du progrès.

Or, ce que l'on considérait comme une chimère, un rêve irréalisable, trouvait en ce moment sa réalisation. La ville de Montréal lui apportait en ce moment la digne récompense de ses efforts, car elle venait lui dire, avec des paroles d'encouragement, qu'il pouvait sans crainte maintenant marcher dans la voie du progrès, puisqu'il possédait aujourd'hui dans son sein les éléments nécessaires à sa grandeur et à sa prospérité future.

Il était plus de 2 heures, quand les invités et les convives prirent place autour des tables magnifiques par l'abondance et la qualité des mets qui les surchargeaient, et qui avait été construites dans la grande salle du banquet, au moulin neuf de M. Lavolette. Plus de deux cents personnes firent honneur à ce déjeuner splendide, dû à la libéralité des citoyens de St. Jérôme, qui ont fait preuve de tact, de goût et de patriotisme en choisissant pour leur maître d'hôtel, en ce jour, notre compatriote M. Isidore Durocher, propriétaire de l'Hôtel Richelieu à Montréal.

Ce monsieur, jaloux d'une réputation justement acquise, s'est tenu à cœur de la conserver et de la relever davantage si possible.

Rien n'a été épargné de son côté; les mets étaient excellents, bien apprêtés; les viandes succulentes et de qualité, et les vins (chose assez rare dans ces occasions) appartenaient aux premières marques.

Nous doutons fort que M. Isidore Durocher ait réalisé un bénéfice pécuniaire dans ce banquet, mais, chose incontestable, il a réussi à détruire un préjugé malheureusement enraciné parmi nos compatriotes; à savoir que pour avoir un dîner à la mode, il faut recourir aux talents culinaires de nos concitoyens d'origine étrangère.

Aujourd'hui il est reconnu, d'après preuve, que nous possédons au milieu de nous, comme nous n'en avons jamais douté, du reste, des éléments qui nous forcent à encourager ceux qui ne manquent pas plus de goût que d'esprit d'initiative. M. Du-

rocher étant l'un des premiers à appuyer de faits irréfutables, cette démonstration, il est à présumer qu'il sera bientôt à portée d'en réaliser les bénéfices qu'elle comporte.

Si, laissant le côté agréable du banquet, nous en recherchons les délassements intellectuels qu'il a causés, nous trouvons que rarement il s'est rencontré succès semblable.

Les discours que nous y avons entendus étaient en moyenne, au-dessus du niveau ordinaire de ceux que l'on prononce en semblable occasion. Plusieurs ont été même très-remarquables, et à notre sens ceux du Rév. Labelle, de l'hon. Chapleau, R. Masson, L. O. Loranger et Ls. Beaubien étaient de ce nombre.

Des santé il en a été proposé à satiété, au point qu'on a cru pour quelques-uns que l'exubérance de santé ne fut une cause de faiblesse.

Nous aimerions à citer ici la liste de ces toasts et les noms de ceux qui furent appelés à y répondre.

L'espace nous interdit cette satisfaction déjà acquise au public à l'aide des feuilles quotidiennes qui ont eu l'avantage de pouvoir donner un compte-rendu plus détaillé et même officiel. Quoiqu'il en soit nous pouvons certifier que les choses se sont faites avec une dignité et un dévouement qui exigent la circonstance, et que commandait la position des personnages qui formaient partie de l'assemblée.

Vers les 8 h. p.m., les convives se dispersèrent pour se rendre aux chars en poussant un vigoureux hurrah en honneur de ceux qui leur avaient donné cette charmante fête de famille.

De ce voyage il restera une heureuse impression sur l'esprit de tous, impression qui servira à cimenter les liens d'amitié entre ceux que déjà les liens de l'intérêt vont bientôt réunir.

Pour nous, Canadiens-français, cette démonstration nous est chère à plus d'un titre. Elle affirme d'abord les droits de notre nationalité dans le Nord de cette province, et de plus elle honore le dévouement, l'énergie, l'activité de nos compatriotes, aujourd'hui maîtres d'un terrain dont ils ont irrévocablement conquis la propriété.

INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA.

ELECTIONS GÉNÉRALES DU 1er OCTOBRE, 1876.

Officers: Elus:

Président..... Alphonse Benoit
1er Vice-Président..... A. Laperrière
2nd Vice-Président..... George Trudeau
Secret.-Archiviste..... Paschal Poirier
Secret.-Correspondant..... Louis Dauray
Trésorier..... Ed. Châteaubert
Bibliothécaire..... Théo Falardeau

Comité de Régie.

Benj. Sulte, Samuel Benoit, Dr. Valade, Joseph Tassé, Dr. P. St. Jean, J. A. Pinaud.

Comité de Bibliothèque.

A. D. Richard, H. McArthur, A. Champagne, J. F. Casault.

Auditeurs.

J. T. Coursolles, Samuel Benoit.

De Tout et Partout.

—Lord Dufferin a eu, pendant sa visite à la Colombie, le plaisir d'assister à la chute d'un arbre géant de quatre cent ans d'existence. La victime était un pin Douglas, mesurant six pieds de diamètre et deux cent vingt de hauteur. Du pied à la première branche, la distance était de cent pieds. Ce magnifique arbre était loin d'être un échantillon extraordinaire de son espèce.

—L'hon. M. Laird, ministre de l'Intérieur, vient d'être nommé lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

—Le Canada a envoyé soixante-huit chevaux à l'Exposition de Philadelphie, et sur ce nombre cinquante-deux ont eu des prix. Treize ont été vendus sur les lieux. C'est un magnifique succès qui doit encourager l'élevage de ces animaux dans le pays.

—Il circule depuis quelques jours toutes espèces de rumeurs au sujet de l'hon. M. Fortin relativement à la contestation de son élection dans le comté de Gaspé. Les dernières dépêches contredisent la nouvelle qu'il était résigné, et annonce que le jugement final ne sera prononcé qu'au mois de janvier prochain.

—Il a été annoncé, dimanche dernier, à l'Eglise St. Pierre, que jeudi prochain, à 8 heures précises, on chantera un service solennel pour le repos des âmes des RR. PP. Léonard et Brunet, décédés le premier en 1865, et le second en 1866. Après le service on transportera leurs restes mortels au cimetière des RR. PP. Oblats, au Noviciat de Notre-Dame des Anges, à Lachine. Beaucoup de citoyens se proposent de les accompagner jusqu'à cet endroit.

—Il vient d'être rendu à peu d'intervalle l'un de l'autre par le juge Bourgeois à Aylmer, et par le juge Gagné à Sweet'sburg, deux jugements sur la vente des liqueurs entrantes qui mettent en relief le conflit de nos lois concernant cette matière.

D'après l'Acte de Tempérance de 1866 dont le juge Dunkin est l'auteur, tout conseil municipal, local ou de comté peut prohiber le débit de boissons spiritueuses dans les limites de la municipalité qu'il gouverne, et soumettre à l'approbation des électeurs les règlements qu'il fait pour exercer ce pouvoir. Mais d'un autre côté, le Code Municipal, art. 551, ne donne ce pouvoir qu'aux conseils locaux. Il s'agit donc de savoir si les conseils de comté le possèdent encore. Le Code Municipal abroge-t-il sur ce point l'Acte de Tempérance? Telle est la question de droit à résoudre.

Les deux jugements dont nous venons de parler ont prononcé dans le sens de la négative. L'argumentation du juge Caron à l'appui de sa décision peut-être réduite aux deux propositions suivantes: 1o. la législation de Québec n'a pas voulu, par l'adoption du Code Municipal, abroger l'Acte de Tempérance; 2o. l'ent-elle voulu qu'elle n'en ait pas le pouvoir, car il s'agit là de la réglementation du commerce, et par conséquent le Parlement Fédéral seul a juridiction. Les législatures locales peuvent imposer des licences pour se procurer un revenu, mais elles n'ont pas le droit de prohiber le commerce des liqueurs plus que celui de la farine ou du poisson.

Il paraît cependant que les cours de justice d'Ontario ont décidé le contraire quant au pouvoir de prohibition des parlements locaux dans le cas actuel. On dit que cette question est présentement soumise à la Cour Suprême, et il est à désirer qu'elle reçoive enfin une solution qui fasse autorité dans la jurisprudence du pays.

—L'hon. M. McKenzie et M. Brydges doivent visiter l'Île du Prince-Edouard sous peu.

—M. James Fletcher est nommé imprimeur de la Reine de l'Île du Prince-Edouard, et M. F. H. Hyndman, auditeur provincial.

—Les recettes de la Douane, à Halifax, N. E., ont été en septembre 1876, de \$20,182 moindres qu'en septembre 1875; et celles du Revenu de l'Intérieur, de \$2,505 de moins.

—Les recettes de la Douane, à St. Jean, N. B. pour le mois de septembre, ont été de \$109,606; l'an dernier elles étaient de \$92,509, soit une augmentation en faveur de 1876, de \$16,797.

—L'œuvre de la Propagation de la Foi, dont chaque associé ne verse qu'un sou par semaine, a recueilli 5,797,463 fr. 70c. Les recettes effectuées pendant l'année précédente ne s'élevaient qu'à 5,585,515 fr. 20c.; c'est donc un excédant de 311,048 fr. 50c.

Les diocèses de France figurent dans cette somme pour 3,902,083 fr.; les diocèses d'Autriche et d'Allemagne, pour 413,888 fr.; les diocèses de l'Alsace-Lorraine, pour 198,765 fr.; ceux de Belgique, pour 370,567 fr.; ceux des îles Britanniques, pour 139,315 fr.; ceux des Pays Bas, pour 100,654 fr.; ceux du Portugal, pour 39,725 fr.; ceux de la Suisse, pour 58,105 fr.; ceux de la Grèce, pour 20,463 fr.; et ceux d'Espagne, pour 4,528 fr.

Les habitants de l'Asie ont versé 9,739 fr.; ceux de l'Afrique, 31,181 fr.; ceux du Canada, des Etats-Unis et du Mexique, 123,297 fr.; ceux de l'Amérique du Sud, 51,843 fr.; et ceux de l'Océanie, 3,424 fr.

Il convient d'ajouter que depuis bien des années aucun exercice n'avait atteint des chiffres aussi considérables les efforts des associés s'accroissent sans cesse avec la variété et l'étendue de missions à secourir.

—Autrefois le plus fort créancier de la France était sir Richard Wallace, qui possédait un coupon de rente de 1,100,000 fr. Aujourd'hui, le neveu de lord Seymour, si sympathique à la population parisienne, si charitable pour toutes les infortunes, protecteur éclairé des arts, est bien distancé; Mme Furtado touche tous les trois mois une rente de 1,000,018 francs, soit 4,000,072 francs par an, ce qui représente un capital de 80 millions.

L'un et l'autre de ces créanciers, emploient une belle part de leur grosse fortune au soulagement des misères publiques.

—Le comité fondateur de la « Compagnie française du télégraphe de Paris à New York », vient de prendre la détermination de ne pas donner suite à ses projets.

Il était bien difficile, en effet, d'admettre que les capitaux français allaient s'empresser de répondre à l'invitation qui leur était adressée, quand on voit les actions de deux Sociétés similaires, établies en Angleterre dans des conditions de succès bien plus favorables, être cotées, l'une, la plus prospère, à 40 p. c. de perte; l'autre, de fondation plus récente, à 55 p. c. de perte.

—Le genre humain compte plus de douze cents millions d'individus qui se divisent en:

Juifs.....	5,000,000
Bouddhistes.....	400,000,000
Brahmistes.....	200,000,000
Chrétiens.....	250,000,000
Mahométans.....	150,000,000
Fétichistes.....	100,000,000
Total.....	1,105,000,000

Un milliard cinq cent millions d'hommes qui parlent environ 3,600 langues ou dialectes, lesquels se subdivisent encore en innombrables patois!

Le quart des humains meurt avant dix sept ans.
Sur 10,000 hommes, un seul arrive à 100 ans.

—Une surprise pourrait bien nous être réservée pour un jour prochain, cette surprise consistant à voir circuler dans les rues des fiacres sans chevaux.

Un inventeur bordelais vient, en effet, dit le Rappel, d'arriver à Paris, pour solliciter du préfet de police l'autorisation d'expérimenter un système ingénieux de voitures mues par l'électricité.

A l'aide d'un mécanisme qui tiendrait dans une cage placée là où était le siège du cocher, on obtiendrait, sans dépense excessive, une vitesse de 6 kilomètres à l'heure. L'appareil serait assez fort pour remorquer quatre personnes.

Les premiers essais doivent avoir lieu sur la route qui borde les fortifications de Paris; on verra ensuite s'il est possible d'autoriser dans les rues des expériences définitives.

—L'exportation du guano du Pérou diminue de plus en plus et le nitrate de soude, engrais non moins puissant que le guano, est appelé à lui succéder pour féconder les terres en Europe.

En 1875, il a été exporté 7 millions de quintaux de nitrate de soude, et son prix moyen est de 2 sols par quintal.

Il résulte de calculs approximatifs que les dépôts de guano existant encore ne dépassent pas 4 millions de tonnes; cet élément fertilisant serait donc épuisé dans peu d'années. Il serait toutefois remplacé par le nitrate de soude. Aussi le gouvernement péruvien prend-il déjà des mesures pour utiliser ces nouvelles ressources.

—Quelques détails sur les clubs en Angleterre, où ils ont d'abord pris naissance: C'est le Strand qui fut le berceau des clubs; c'est dans Pall Mall que se trouvent la plupart des clubs actuels.

Le premier club connu fut fondé au commencement du seizième siècle, dans une des plus vieilles maisons du Strand, la taverne de la Sirène. Shakespeare la fréquentait longtemps avec Beaumont, Fletcher et Raleigh. Mais ce n'est qu'après la chute définitive des Stuarts que les clubs commencent à se multiplier, parce qu'à partir de cette époque, ils se lient étroitement à l'histoire politique de l'Angleterre. Guillaume d'Orange monte sur le trône, et le Parlement voit naître les partis whig et tory; chaque nuance d'opinion fonde aussitôt ses clubs.

—A la faveur du régime et de l'administration démocratiques qu'a inaugurés le ministère Depéris, sous le couvert des "intérêts monarchiques," la cause de l'anarchie fait de terribles progrès en Italie. C'est l'Internationale elle-même qui s'organise avec son programme de communisme absolu, de féroces représailles et de réparations entendues comme elles peuvent l'être par des hommes sans foi ni loi. Une réunion générale de l'Internationale des ouvriers se tiendra à Florence le 22 de ce mois.

A cette annonce de toutes les villes sont parvenues des adhésions? des acclamations enthousiastes, et en même temps des vœux indiquent les sujets que les différentes sections propose de traiter dans la réunion générale. La section de Pavie pose la question suivante: "Est-il utile pour le bien-être du propriétaire, et comme moyen révolutionnaire pour arriver à la réalisation de nos principes, de travailler à la désorganisation des armées?"

La section de Naples fait cette autre demande: "Outre la propagande et l'organisation normale de notre société, quelle espèce d'agitation est plus conforme au programme du socialisme anarchique pour obtenir une activité qui, de jour en jour, hâte la réalisation de notre programme et entraîne dès à présent à prendre part à la lutte toutes les forces vives de l'humanité?"

La section d'Imola propose la répartition commune des produits du travail. Celle de Florence pose le doute suivant: "Les formes politiques sont-elles indifférentes au socialisme, ou bien doit-il promouvoir l'institution d'une république passable?" La section de Spolète met à l'ordre du jour "l'organisation générale des caisses de résistance en Italie," et celle de Cari propose que l'on prenne part aux prochaines élections politiques, "afin que les socialistes purs soient à même d'affirmer et de défendre les principes de leur grande association face à face avec la bourgeoisie qui réside au Parlement."

Tels sont les désirs de l'Internationale et les symptômes de l'anarchie qui se prépare. Le gouvernement les a provoqués lui-même en éliminant de tout son pouvoir la seule force de résistance capable de paralyser d'aussi pervers instincts, c'est à dire en persécutant l'Eglise et en donnant de son côté l'exemple de tous les excès. Il a voulu invoquer le spectre fantastique de l'Internationale noire, et voici qu'il voit surgir, non pas un spectre, mais l'effrayante réalité de l'Internationale rouge. On ne veut plus de processions, plus de réunions de religieux; on aura les processions et les réunions des communistes. Sur ce point, la politique des progressistes achève ce qu'avait commencé celle des modérés.

—On s'occupe beaucoup à Calais et à Douvres, d'une excursion des plus intéressantes, au point de vue scientifique.

Il s'agit d'une invention en tous points remarquable, et à l'aide de laquelle on pourra traverser les airs.

M. Ralph Scott, c'est le nom de l'inventeur, dit qu'il commencera son voyage aérien de Douvres à Calais et retour cette semaine.

Il se fait fort de l'accomplir en soixante minutes, quels que soient la force du vent le brouillard, etc., la maladie exceptée.

L'appareil dont il doit se servir a déjà été essayé en particulier; il pèse 1,500 kil. environ, mesure 5 pieds (anglais) de long, 2 pieds de large et 4 pieds de haut, le tout y compris la machine et la nacelle. Il n'y a ni queue, ni gouvernail. En termes généraux, M. Scott décrit sa machine comme un cadre léger, mais solidement construit, dans lequel est placé un arrangement mécanique particulier, qui est mû par un ressort. Ce ressort est comprimé par une hélice et une roue, quelque chose comme le tender d'une locomotive. Lorsqu'on veut mettre la machine en mouvement on presse le bout du ressort contre l'avant part du cadre, pendant que l'autre bout appuie sur l'arrangement mécanique.

Espérons que cet inventeur ne partagera pas le malheureux sort de quelques-uns de ses devanciers, qui, eux aussi, étaient certains d'avoir trouvé la locomotive aérienne.

La vieille Ligne encore de l'avant!



GRANDE EXCURSION

New York

Aller et Retour

Chemins de Fer Vermont Central, Troy, & Boston, New York Central et Hudson River

ARRIVANT A NEW YORK

12 Heures plus Vite

Qu'aucune autre Excursion.

Prix pour tout le Trajet:

SHULBURN \$12.50 RR OR

Billets bons pour tous les Trains Réguliers, jusqu'au 14 Octobre inclusivement. Rappelez-vous que c'est la seule Excursion faite entièrement en Chemin de Fer qui soit offerte au public!

Venez! venez tous!

Le temps c'est de l'argent.

Pour toutes autres informations et les billets, veuillez faire application au Bureau des billets de Chemin de Fer du Vermont Central.

136 Rue St. Jacques, Directement, vis-à-vis le St. Lawrence Hall, porte voisine du Bureau de Poste.

L. MILLS, Agent Général du Trafic.

S. W. CUMMINGS, Agent Général des Passagers.

F. PICARD, Agent des Billets.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous accusons réception du troisième volume de la Nouvelle série de livres de lecture graduée, par M. A. N. Montpetit, éditée par MM. J. B. Rolland et Fils, Libraires, de cette ville.

ANNONCES.



Chambre du Parlement.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passage de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de réclamer des arpentages ou d'autres limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées.

ANNONCES.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES POUR LA REPRISSE DES COURS ÉLÉMENTAIRES.

LIVRES DE LECTURE DE M. A. N. MONTPETIT.

Adoptée par le Conseil de l'Instruction Publique dans le concours de 1874. Seule Série approuvée par le conseil de l'Instruction Publique de la province de Québec, par S. G. L'Archevêque de Québec et par NN. SS. les évêques du Canada.

LE PREMIER LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, d'environ 160 pages, texte encadré, illustré de 32 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.20.

LE DEUXIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, 240 pages, texte encadré, illustré de 40 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.50.

LE TROISIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18 de 320 pages, texte encadré, illustré de 56 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.40.

LES QUATRIÈME ET CINQUIÈME LIVRES seront mis en vente dans le courant de l'année 1876.

NOUVELLE MÉTHODE POUR AP. PRENDRE A BIEN LIRE—nouvelle édition complètement revue et augmentée, par F. E. Juneau, inspecteur d'écoles, vol. format in-12 de 96 pages, texte encadré, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.50.

NOUVEAU TRAITE ÉLÉMENTAIRE D'ARITHÉTIQUE A L'USAGE DES ÉCOLES—Deuxième édition, complètement revue et augmentée par L. H. Bellet, instituteur, vol. format in-12 de 180 pages, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.50.

NOUVELLE MÉTHODE D'ÉCRITURE THÉORIQUE ET PRATIQUE, approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique, cette méthode comprend une série de sept cahiers gradués de 24 pages chaque, la doz. 80 cts.

NOUVELLE CARTE DE LA PUISSANCE DU CANADA, comprenant les provinces de Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, l'Île du Prince-Édouard, l'Arctique et une partie des États-Unis, TEXTE EN FRANÇAIS, format 26 par 28 pouces, coloriée, collée sur toile, vernie et montée sur rouleaux, \$2.50.

NOUVEL ABREGE DE GEOGRAPHIE MODERNE, à l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé L. Gauthier, vol. in-12 cartonné, la doz. \$4.00.

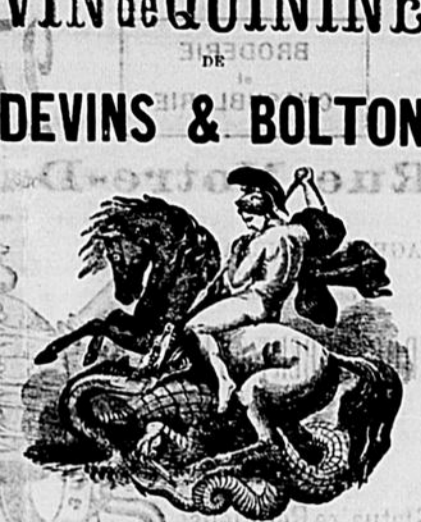
ELEMENTS DE GEOGRAPHIE MODERNE, à l'usage des écoles élémentaires; nouvelle édition avec questionnaire, vol. in-12, cartonnée, la doz. \$1.20.

En vente chez J. B. ROLLAND & FILS, Éditeurs-Propriétaires.

Et chez les Libraires et les principaux marchands.

MEDICINES.

Témoignage Medical VIN de QUININE DE DEVINS & BOLTON



Dr. Trudel "Pelletier" "Rottot" "Painchaud" "Ricard" "Robillard" "Leprohon" "Coderre" "Major" "Kollmyer" "Brosseau" "J. W. Mount"

Dr. Ed. Mount "Perrigo" "Alloway" "Beadry" "L.A.E. Desjardins" "Thompson" "Duhamel" "Turgeon" "Dajenais" "Planta" "Webb" "Desmarreau"

Le Vin de Quinine de Devins & Bolton doit être administré aux enfants délicats, aux dames qui relèvent de couches, aux convalescents et aux vieillards affaiblis par l'âge ou la maladie; dans les cas d'indigestion, de débilité générale, de perte d'appétit, de maladies nerveuses, de fièvres intermittentes, etc., etc.

DIRECTIONS.—Un demi verre à un verre à vin deux ou trois fois par jour avant les repas.

Le Vin de Quinine de Devins & Bolton est mis en bouteille d'une chopine et d'une pinte, et est à vendre chez tous les principaux marchands de la ville, et vendit en gros chez

J. Hudson & Co.; John Elliott; Villeneuve & Lacombe; A. Cusson; Sénéchal, Cadotte & Co.; Gruber & Tesson; J. H. Simons; John Roche & Co.; Lachapelle & Robitaille; A. Provost & Co.; J. Smith & Co.; Dufresne & Mongenais, Montréal. n°-47

LOTTERIE, ETC.



La POUDE DE LUGO aujourd'hui connue sous le nom de QUINQUINA dont les propriétés fébrifuges furent découvertes par les missionnaires JÉSUITES du Pérou, possède des vertus et qualités reconnues par plusieurs des principaux médecins de la Puisseance.

Sous le pontificat de Urbain VII, le cardinal de Lugo importa à Rome cette poudre merveilleuse qui donna des résultats plus consolants.—Depuis sa découverte et ses heureux résultats, cet article est en vogue dans tous les pays du monde.

Le R. P. Annot (Français) qui fut confesseur de Louis XIV, pendant plusieurs années, obtint la guérison de ce monarque. Aussitôt elle fut répandue par toute la France et ramena à la santé plusieurs personnes atteintes des fièvres et autres maladies. D'autres pères de la Compagnie de Jésus l'introduisirent en Chine où il guérit l'empereur Kang Hi, ce qui contribua à assurer aux missionnaires JÉSUITES la protection du grand prince.

Ainsi, après ces quelques lignes, preuves de tant de guérisons et d'approbation, on ne peut douter de l'efficacité du

Vin de Quinine de Campbell.

En faisant usage de ce "TONIQUE CORDIAL" les personnes malades ou malheureuses, deviennent, (comme il l'est prouvé chaque jour,) forte en bonne santé et heureuses.

Pour une piastre on peut se procurer une bouteille de ce merveilleux remède chez MM. KENNETH, CAMPBELL & Co, Medical Hall, ou chez les principaux Pharmaciens et Epiciers de Montréal et des villes de la Puisseance.

19 Février 1876. n°-21

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA

CAPITAL, 1,000,000

BUREAU PRINCIPAL.....OTTAWA

Président, L'Hon. JAMES SKEAD, | Secrétaire, JAMES BLACKBURN,

\$50,000 EN ARGENT COMPTANT sont déposées entre les mains du Gouvernement pour la protection des Porteurs de Polices d'Assurances.

DIRECTEURS A MONTREAL:

JOHN S. HALL, Ecr., Maire, Riv. St. Pierre | A. PROUDFOOT, M. D., Oculiste, & L'ECHEVIN NELSON, H. A. NELSON & HON. P. MITCHELL, Fils. | L. BEAUBIEN, M. P. P. J. ALD. OUMET, M. P. | N. GAGNON, Champlain.

Cette Compagnie n'assure pas de Risques plus hasardeux que les Propriétés de la Ferme et les Résidences Privées.

ELLE ASSURE CONTRE LES PERTES OU DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU ET LA Foudre.

Les Propriétés rurales, les Résidences Privées, les Eglises, les Couvents et les Risques de semblable nature. Aussi leur contenu.

On ne donne pas d'assurance contre les Risques des Manufactures ou Etablissements de Commerce, évitant ainsi les pertes produites par des incendies dévastateurs, et auxquelles sont sujettes beaucoup de Compagnies.

Les Cultivateurs et autres possédant des maisons d'habitation privées trouveront un grand avantage à s'assurer à cette Compagnie, parce que ses taux et les conditions de ses Polices sont bien plus libérales que ceux des Compagnies faisant des affaires générales.

Le public assureur remarquera que notre DEPOT est fait en ARGENT COMPTANT, et non en Stock ou Débentures qui pourraient être d'une valeur douteuse.

Les taux de Primes et toutes informations requises seront données en s'adressant à G. H. PATTERSON, Agent-Général, 97, Rue S. Jacques, Coin de la Place d'Armes.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 15 Mai. n°-44

NOUVELLE PUBLICATION.

COUP-D'ŒIL

Libéralisme Européen et sur le Libéralisme Canadien A VENDRE A CE BUREAU.

FORMATION DE SOCIÉTÉ

Sous les noms et raisons de BERNARD, BASTIEN & CIE. MARCHANDS DE Bois de Sciage et de Charpente

LES sous-signés ont formé une société sous les noms et raisons sociaux de BERNARD, BASTIEN & CIE., et continueront le commerce de Bois de Sciage, Bois de Charpente, etc., comme successeurs de la précédente société de JORDAN & BERNARD.

Nous appelons l'attention des contracteurs et des détailliers de bois en général, sur notre assortiment de

Bois de Sciage, Bois de Charpente, etc., etc., etc.

Quant à l'admission au nombre exceptionnel et restreint d'ouvriers destinés à suivre les cours de la semaine depuis 8 heures a. m. jusqu'à 6 heures p. m., l'aspirant, pour être reçu, devra préalablement faire un essai de quinze jours aux classes du soir et au grand cours de l'après-midi du samedi.

L'entrée au cours d'essai l'élève subira un premier examen à l'effet de constater si ses aptitudes sont suffisantes m-me pour tenter l'essai.

Les réceptions ont lieu chaque jour de 22 heures a. m. à 1 heure p. m., et le soir de 7 à 10 heures du samedi.

F. BERNARD, BERNARD, BASTIEN & CIE., VILLENEUVE, CHABERT, Principal. Montréal, 10 Mars 1876. n°-27

AVIS.

Avis est donné que Dame Marie Marguerite Labelle, du Village St. Jean-Baptiste, dans le district de Montréal, le vingt-neuvième jour de Septembre 1876, à la Cour Supérieure, à Montréal, poursuivi en séparation de biens son mari Dolphis Adolphe Beaulieu, peintre du m-me lieu.

Montréal, 30 Septembre, 1876. J. ALPHONSE OUMET, Avocat de la Demanderesse. Im-83

GRAND BAZAR.

Les Dames Patronnesses de la Salle d'Asile St. Vincent-de-Paul, rue Vintcent, continueront leur bazar toute la semaine prochaine.

Elles espèrent que les amis des pauvres viendront en grand nombre encourager l'œuvre de bienfaisance à laquelle elles se dévouent.

UNE DAME PATRONNESSE. R. A. R. HUBERT, Président. G. H. DUMESNIL, Secrétaire. Montréal, 22 Septembre, 1876. n°-18

Banque St. Jean-Baptiste.

Les actionnaires de la Banque sont notifiés que le premier versement de dix par cent sur le fonds versé de la Banque a été déclaré et devra se payer au Bureau de la Banque, No. 315, rue Notre-Dame de ce jour au SEIZIÈME OCTOBRE prochain.

UNE DAME PATRONNESSE. R. A. R. HUBERT, Président. G. H. DUMESNIL, Secrétaire. Montréal, 22 Septembre, 1876. n°-18

BIOGRAPHIES

ET PORTRAITS

PAR L. O. DAVID.

Un magnifique volume in-8, de 300 pages orné de 20 beaux portraits lithographiés, élégant cartonnage en toile. Prix.....\$2.00

de par la maille.....\$2.00

En vente à la Librairie de BEAUCHEMIN & VALOIS, 217 et 239, Rue St. Paul, Montréal, 23 Septembre, 1876. n°-17

En Vente à ce Bureau:

DERNIER MANDÉMENT

MGR. IGNACE BOURGET,

disposé en tableau de manière à être conservé par les familles catholiques de ce diocèse.

AUX RENTIERS!

Une personne respectable, ayant un petit capital à offrir et pour lequel on lui donnerait des sûretés, trouverait, dans une belle campagne, à vivre confortablement à la fortune du pot.

S'adresser à ce bureau.

A VENDRE

CE BUREAU:

BLANCS de LICENCES

LA CAMPAGNE

Blancs de Licence pour Auberge

Blancs de Licence pour Epicer

A VENDRE!

AUX IMPRIMEURS et RELEURS

MAGNIFIQUE MACHINE A COUPER LE PAPIER (A la main)

De la célèbre Manufacture de Hoe.

Cette Machine, qui a coûté \$80.00, est en parfait ordre, et n'est vendue que pour faire place à une machine marchant à la vapeur.

On peut la voir fonctionner à ce bureau, où elle est en vente.

AVIS.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Con. Leg. G. M. MULLER, Greffier de l'Ass. Leg. Québec, 1er Septembre 1876. n°-37

AVIS.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, Québec, 2 Octobre, 1876.

Il est donné avis que, conformément à la règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le 21 Novembre prochain.

G. M. MULLER, Greffier de l'Ass. Leg. Québec, 1er Septembre 1876. n°-37

AVIS.

CANADA: COUR SUPÉRIEURE. Province de Québec, District de Montréal.

Dame MATHILDE LIPPE, de la Cité et du District de Montréal, épouse de NARCISSE RACETTE, entrepreneur du même lieu, autorisée en justice à l'effet des présentes.

Le dit NARCISSE RACETTE, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le cinquième jour de Septembre courant.

BOURGOUIN & LACOSTE, Avocats de la Demanderesse. Montréal, 12 Septembre, 1876. n°-76

AVIS.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE.

AVIS PUBLIC est par le présent donné par Michael Hughes, de la Côte St. Michel, Fermier, et Dame Catherine Hughes de même lieu, épouse séparée quant aux biens de William Crosby, de la Côte St. Catherine, dans le district de Montréal, Fermier, et le dit William Crosby pour autoriser, sa dite épouse en tant que tutrice, en leurs qualités d'héritières présomptives de John Hughes dernier-né de la Côte St. Michel, maintenant absent de la Province de Québec, à former application à la Cour Supérieure siégeant dans la Cité de Montréal, dans le district de Montréal, vendredi, le dix-septième jour de Novembre prochain, à onze heures de l'après-midi, pour être envoyés en possession des biens meubles et immeubles du dit John Hughes, et toutes les personnes qui peuvent avoir des droits à exercer contre la succession du dit John Hughes, de présenter leurs réclamations devant le dit Tribunal, le jour et l'heure ci-haut mentionnés.

Montréal, 12 Septembre, 1876. KERR & CARTER, Procureurs des Requérants. 75

COUR SUPÉRIEURE.

CANADA: COUR SUPÉRIEURE. Province de Québec, District de Montréal.

DAME MARIE RACETTE, de la paroisse de Montréal, district de Montréal, épouse de ANTOINE BÉNARD, fils charretier, du même lieu, d'abord autorisée en justice.

Le dit ANTOINE BÉNARD, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le troisième jour d'août courant.

Montréal, 16 août 1876. BOURGOUIN & LACOSTE, Avocats de la Demanderesse. n°-88

COUR SUPÉRIEURE.

Province de Québec, District de Montréal, No. 1065.

Dame SOPHIE DOROTHÉE BRUNEAU, de la paroisse de Saint-Bruno, dans le district de Montréal, épouse de TANCRÈDE BOUCHER, fils charretier, du même lieu, d'abord autorisée à ester en justice.

Le dit TANCRÈDE BOUCHER de GROSBOIS, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le premier septembre courant.

Montréal, 1er Septembre 1876. LACOSTE & GLOBENSKI, Avocats de la Demanderesse. n°-72

COUR SUPÉRIEURE.

Province de Québec, District de Montréal.

DAME ONESIME BUTEAU, épouse commune en biens de Pierre Arbec, cultivateur, de la paroisse de St. Joseph de Chambly, dit district, d'abord autorisée à ester en justice.

Le dit PIERRE ARBEC, son époux, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause.

PREVOST & PREFONTAINE, Avts. de la Demanderesse. Montréal, 15 août 1876. n°-67

LIGNE DIRECTE

BOSTON ET MONTREAL.

Route la plus directe par la ligne du Central Vermont.

ARRANGEMENTS D'ETE. COMMENCANT LE 29 MAI 1876.

L'EXPRESS DE JOUR part de Montréal à 9.15 hrs. a.m., arrivant à Boston via Lowell à 9.45 hrs. p.m.

TRAIN pour Waterloo de Montréal à 2.45 hrs. p.m.

EXPRESS DE NUIT de Montréal à 3.00 hrs. p.m. pour Boston via Lowell, Lawrence ou Fitchburg; aussi pour New York via Springfield ou Troy, arrivant à Boston à 7.15 hrs. a. m. et à Springfield à 7.00 hrs. p.m., et à New York à 12.30 p.m.

TRAINS POUR LE NORD ET L'OUEST

EXPRESS DE JOUR de Boston via Lowell à 8 hrs. a.m., de Troy à 8.30 hrs. a.m., arrivant à Montréal à 9.30 hrs. p.m.

EXPRESS-Quatre Troy, N. Y., à 8.30 a.m. arrivant à Montréal à 7.00 p.m. Ce train se relie à Troy avec le Fast Mail Train, quittant New-York à 11 heures du m-me matin.

EXPRESS DE NUIT de Boston à 6 hrs. p.m. via Lowell et New York à 3 heures p. m., via Springfield et via Troy, à 4.00 p. m., arrivant à Montréal à 8.45 hrs. a.m.

Les chars dorciols Pullman sont attachés au train express de nuit entre Montréal et Boston et Montréal et Springfield, et des chars dorciols de Wagner entre St. Albans et New York via Troy.

Des chars salons de Pullman suivent les trains express de jour entre Montréal et Boston et Montréal et Springfield, et des chars dorciols de Wagner entre St. Albans et New York via Troy.

Pour les billets et conditions de fret, s'adresser au bureau du Central Vermont, 136, Rue St. Jacques. J. W. HOBART, Surint. Genl. 27 Mai 1876. n°-5

MÈRES SAUVEZ VOS ENFANTS!

Le remède le plus efficace pour la destruction des Vers qui sont encore connus sont

LES PASTILLES À VERS VÉGÉTALES DE DEVINS

Admises et reconnues par la Faculté Médicale comme remède sûr pour tous les cas de vers intestinaux.

ON N'AURA PLUS DE CHEVEUX GRIS.



RENOVATEUR PARISIEN DE LUBIN

Article de Toilette Indispensable pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

Cette excellente Préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et on conserve la beauté, en traitant les cheveux avec ce produit agréable; empêche et détruit les pellicules; ne gèle pas la peau ni la cuirasse la plus délicate; agit certainement les cheveux tombent dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins chère que tout autre Préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pomade.

En vente chez tous les Pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts., ou six petites de \$2.50. Entrepôt Général, à Montréal, chez

DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Voisins du Palais de Justice.

Et chez Lyman, Clark & Co., Kerry, Watson & Co., Campbell & Co., W. & L. Fatio, H. R. Gray, P. Sault & Co., et B. E. McGhie, Montréal.

EAU MINÉRALE NATURELLE VICHY

Source de l'Etat.—Applications en médecine: GRAVES URINALES.—Affections lymphatiques, maladies vésicales, engorgements du foie et de la rate, obstructions vésicales, calculs biliaires, etc.

ROPHAL.—Affections des voies digestives, gastralgies, dyspepsie, digestion difficile, inappétence, pépénie, dysurie.

GELATINE.—Affections des reins, de la vessie, gravelle, catarrhes, goutte, diabète, albuminurie.

RAÛTERIE.—Prescrit un litre et un quart (trois fois) Administration de la Compagnie concessionnaire: PARIS, 25, boulevard Montmartre.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la capsule.

AVIS.—Nous avons nommé MM. Devins & Bolton de Montréal, nos seuls Agents pour la vente des Eaux de Vichy en Canada, le public peut donc être assuré qu'on pourra lui fournir constamment les véritables et ex des Sources de Vichy à \$3.00 la douzaine. Coup-d'Œil sur le Libéralisme Européen ET SUR LE Libéralisme Canadien A vendre ici, n°-27

ORNEMENTS D'EGLISES—ASSURANCES.

MANUFACTURE FRANCAISE D'Ornements d'Eglises

220, Rue Notre-Dame, Montreal.

COULAZOU & BEULLAC

Dépôt de Statues et Vitreaux des Etablissements Artistiques de Bar-le-Duc (France), approuvés par Notre Saint Père le Pape Pie IX, bref du 5 Mai 1865.

ATELIER DE

Peinture et de Decoration Religieuse

DANS LES DEPENDANCES DE L'ETABLISSEMENT.

Couriales : Lyon, Paris, Metz, Bruxelles, Londres et Montréal.

Médailles d'or 1ère classe pour les broderies, bronzes et orfèvrerie d'Eglise aux expositions de Marseille, Montpellier et Nîmes.

Pour les vitreaux et statues religieuses, grandes médailles d'excellence aux expositions universelles de Paris, Londres, Dublin et Saragosse, médailles d'or aux expositions des beaux arts Paris et Bruxelles.

Grand prix d'honneur pour les vitreaux d'église, Rome 1870, 1er prix pour la statuaria religieuse Rome 1870.

Toutes les demandes doivent être adressées à M. R. BEULLAC, directeur de la Succursale de Montréal, 220, Rue Notre-Dame, Montréal, 23 juin 1876.

ORNEMENTS D'EGLISES, ETC.

MAISON CANADIENNE D'Ornements d'Eglises!

BRODERIE CHASUBLERIE

270

Bronze et Orfèvrerie pour EGLISES

Rue Notre-Dame, Montreal.

AGENTS GÉNÉRAUX

Pour la Maison

AGENTS GÉNÉRAUX

Pour les Célèbres

PROC. ROBERT & FILS

FRANCE

POUR LA

Statuaire Religieuse

Chemins-Croix, etc.



HARMONIUMS-ORGUES

POUR

Eglises et Salons

De la Fabrique

Horace Waters & Fils.

COUTU & LANCTOT

Constamment en Magasin VIN DE MESSIE, analysé et spécialement recommandé par les Autorités Ecclésiastiques.

Huile d'Olive de première qualité, Veilleuses et Flottants de toutes sortes, Cierges, Bougies, encens, Mérimons à Soutane, Coiffures, laine ou soie, Barettes, etc.

Pour Communautés—Un assortiment complet de Sacs Noir, Blanc et Violet.

Pour Collèges—Draps, Casquettes et Coiffures bleues ou vertes pour Ecoles, Coton et Toile à Draps, Couvertures de Lits, etc., etc.

Rare Avantage! Rare Avantage!!

Venant d'être reçu d'Europe deux Fonds de Magasin

S'élevant à au-delà de 250,000 francs, qui consiste en un assortiment d'ORNEMENTS et BRONZES D'EGLISES, le tout pour être vendu au prix des Manufactures d'Europe; que les Messieurs du Clergé et les Communautés Religieuses s'empressent de monter leurs Eglises et Chapelles.

Le tout est garanti en bon ordre et condition et de première qualité.

COUTU & LANCTOT,

270, Rue Notre-Dame, Montréal

20 Juillet 1876.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA.

186, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Capital, - - - - \$1,000,000.

Elle Assure les Fermes et les Residences Privées.

AVANTAGES OFFERTS:

La compagnie est limitée par son Charte et d'assurer rien de plus sûr, que les Résidences et les Propriétés des Cultivateurs.

Elle paie toutes pertes causées par la foudre, que l'incendie s'en suive ou non. Elle assure les bestiaux contre la mort par la foudre, soit dans les étables ou sur les dépendances de l'assuré.

C'est une institution purement canadienne; ses affaires sont bornées à la Péninsule du Canada, et elle est sous l'administration d'hommes qui depuis de longues années se sont consacrés à cette branche importante d'assurance et connaissent parfaitement les besoins de la classe agricole.

OFFICIERS:

WM. ANOUS, Président. A. DESJARDINS, M. P., Vice-Président. EDWARD GOFF, Directeur-Gérant et Sec. J. H. SMITH, Inspecteur en-Chief.

Les personnes désirant s'assurer à cette compagnie devront éviter avec soin de confier leurs risques aux agents des compagnies rivales, qui prétendent que la compagnie qu'ils représentent est la même que la nôtre. Nous vous entendons dire que souvent le public a été victime de cette manœuvre déshonnête.

N.B.



21 Juillet 1876.

"COMPAGNIE D'ASSURANCE" NATIONALE.

(INCORPORÉE PAR ACTE SPÉCIAL DU GOUVERNEMENT.)

CAPITAL \$2,000,000

AVEC POUVOIR D'AUGMENTER JUSQU'A \$5,000,000.

ACTIONS: \$100 CHAQUE.

BUREAU PRINCIPAL, 186, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

PRESIDENT—ALEX. W. OGILVIE, Ecr., M. P.

1er VICE-PRESIDENT—WILLIAM ANGUS, Ecr.

2e VICE-PRESIDENT—EDWARD H. GOFF, Ecr.

SECRETAIRES—HENRY LEE, Ecr. RICHARD WHITE, Ecr.

INSPECTEUR EN-CHIEF—CHS. D. HANSON, Ecr.

SOLICITEUR—T. C. HATTON, Ecr.

DIRECTEURS:

ALEX. OGILVIE, Ecr., M. P. P.

WILLIAM ANGUS, Ecr., M. P.

EDWARD H. GOFF, Ecr.

DAVID SINCLAIR, Ecr.

JOHN McGAULVRAN, Sec. et Imp. P.

RICHARD WHITE, Ecr.

ALPHONSE DESJARDINS, Ecr., M. P.

THOMAS FOSTER, Ecr., (Duché.)

E. H. TRUDEL, Ecr., (Duché.)

ALEX. SHANNON, Ecr.

THOMAS R. WOOD, (de la Compagnie)

—HARRISON E. TORONTO, M. P.

ALEX. CRAWFORD, Ecr., Windsor, Ont.

PETER McCALLUM, Ecr., Cobourg, Ont.

BANQUIERS

BANQUE D'ECHANGE DU CANADA

PROSPECTUS.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE de Montréal a été incorporée en vertu d'un acte passé à la dernière session du Parlement de la Péninsule dans le but de s'occuper des affaires d'assurance.

Les fondateurs pensent qu'il y a place pour de nouvelles compagnies d'assurance canadiennes et que non seulement leur organisation fournira de nouvelles facilités, mais encore remplira un but patriotique en créant des institutions locales, qui retiendront dans le pays les capitaux si nécessaires à son développement.

Jusqu'à présent presque toutes les affaires d'assurance au Canada, soit contre le feu, soit sur la vie, ont été faites par des compagnies étrangères. Il y a maintenant assez de capital dans le pays, et les Canadiens commencent à faire assez d'argent pour fonder une compagnie nationale et leur faire la commercialiser et favoriser les compagnies canadiennes.

Le fonds de capital de la NATIONALE est de \$2,000,000 (avec pouvoir de porter son stock jusqu'à \$5,000,000) et les actions de \$100 chacune, sont au nombre de 20,000. En donnant 50 par cent au moment de la souscription, ce qui assurera \$20,000 à la Compagnie, somme bien suffisante pour commencer sagement les affaires. Le reste du capital sera reçu sur le demandé des Directeurs, mais on suppose qu'il ne sera pas nécessaire de faire de nouveaux appels.

Le Secrétaire dont la Compagnie s'est assurée les services est un homme qui a acquis une expérience sérieuse des affaires dans les compagnies américaines.

On recueille maintenant des souscriptions dans toute l'étendue de la Péninsule, et ses fondateurs doivent commencer bientôt les affaires.

Les Livres d'Actions sont ouverts au Bureau du sousigné, No. 216, Rue St. JACQUES, où pourra obtenir toutes les informations nécessaires.

EDWARD H. GOFF,

Administrateur pro-tem.



Grande Loterie du Sacré-Coeur

Cette Loterie, destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-Coeur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Ouimet, de L. A. Jetté, M. P. R. A. R. Hubert, Protonotaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. J. Devlin, Alfred Larocque, sr., C. Rodier, Pierre l'Espérance et de Michel Stewart, Ecr., et sous la surveillance des membres de trois comités.

VALEUR DE LA LOTERIE.

Table listing lottery prizes and their values, including categories like 'Bourse en or de...', '50 chasubles...', '200 objets...', and '1 bénédicteur'.

Total \$272,782.00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté, le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Vicesieur Provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président à toutes les affaires de la Loterie et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Le jour et le lieu du tirage seront annoncés dans le mois de Janvier prochain.

Les billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant.

Le premier billet est donné à celui qui en achète un au vend dix. Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., Président du Comité de Direction; Benjamin Clément, Ecr., Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction; et de F. X. Coehue, Ecr., Directeur-Gérant ainsi que le cachet de la Loterie du Sacré-Coeur est une contrefaçon et les porteurs de ces billets contrefaits seront sévèrement punis.

Prix du Billet \$1.00

Toute communication par la maille devra être adressée franc de port au Directeur-Gérant:

F. X. COEHUE, No. 236 rue Notre-Dame, Montréal.

28 Juin 1876.

CANADA: Province de Québec, COUR SUPERIEURE, District de Montréal.

Dame PHILOMÈNE FAVREAU, de la paroisse de Longueuil, district de St-Jacques, épouse de ANTOINE BÉNAUD, dit, charron, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice.

Demanderesse, vs. Défendeur.

Le dit ANTOINE BÉNAUD, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée par la Demanderesse contre le Défendeur.

Montréal, 7 Juillet 1876.

PREVOST & PRÉFONTAINE, Avocats de la Demanderesse.

CANADA: Province de Québec, COUR SUPERIEURE, District de Montréal.

CATHERINE PÉDALU du PRAIRIE, épouse commune en biens de CLEOPHAS ADOLPHE CHARTIER, hôtelier, du village de St-Jacques, dans le district de Montréal, dûment autorisée à ester en justice.

Demanderesse, vs. Défendeur.

Le dit CLEOPHAS ADOLPHE CHARTIER, son époux, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée en cette cause.

Montréal, 12 Septembre, 1876.

PREVOST & PRÉFONTAINE, Avocats de la Demanderesse.

FERRONNERIES

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BELIVEAU

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES

ET FABRICANT DE

FERBLANTERIES

A l'enseigne de l'Egoutine et du Cadenas

193 et 195 Rue St. Paul MONTREAL

M. H. B. tient toujours un assortiment complet

D'HUILE, TEREBENTINE, PEINTURES, MASTIC, VERNIS, VITRES, ETC., ETC.

Poeles de toutes sortes

TELS QUE

POELES DOUBLES, à bois, à un ou deux fourneaux,

POELES DE CUISINE, à charbon et à bois.

Il pourra toujours disposer de tous les poeles dont les noms suivent et jouissant, à justes titres, de la plus grande renommée, tant sous le rapport de la commodité, que sous celui de l'économie.

LE MORNING OF GLORY, avec une amélioration définitive sur ceux qui ont été vendus l'an dernier.

L'ORIENTAL, de

Le PROTECTOR GLOBE STOVE

Le MAMMOTH HEATHER,

Le PRINCE ROYAL, sans aucun

doute le meilleur poêle à Charbon de Cuisine qui soit sur le marché,

Le NEW ERA, Poêle à Charbon à bon

marché,

L'EXCELSIOR,

Le PRINCE OF WALES, Poêle double, et un assortiment considérable de Poeles de Cuisine et de Po les soufles, spécialement adaptés aux besoins de ce marché.

Le Département de la Fabrique des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

DE LA MEILLEURE QUALITE, d'une grande variété et présenteront les patrons les plus nouveaux.

Les ordres pour loitures ou pour réparations des toiles seront promptement exécutés. A des

PRIX EXTREMEMENT MODÉRÉS

Les ordres pourront être envoyés à son magasin,

No. 193 et 195 RUE ST. PAUL MONTREAL.

1er Novembre, 1876.

POELES! FERRONNERIES!!!

FERRONNERIES!!!

CORNICHES ET ORNEMENTS DE RIDEAUX

L. J. A. SURVEYER

MARCHAND DE FERRONNERIES

ET FABRICANT DE FERBLANTERIES

EN GROS ET EN DETAIL

No 254 RUE CRAIG MONTREAL.

ENSEIGNE DU CADENAS D'OR

M. L. J. A. SURVEYER a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il tiendra toujours, comme par le passé, le meilleur assortiment de Poeles de Cuisine et de passage, au nombre desquels se trouve le meilleur Poêle à Charbon de Passage, dit:

AMERICAN BASE BURNER

Manufacturé par Turnbull & Cie.

C'est le plus parfait que l'on connaisse.

M. L. J. A. S. attire aussi l'attention sur un grand assortiment de

CORNICHES ET ORNEMENTS DE RIDEAUX.

Dont les patrons défient toute compétition.

Son département de la Ferblanterie ne l'aie rien à déplorer. Ses ouvriers sont des plus habiles et les matériaux de la meilleure qualité.

On trouvera toujours chez lui le meilleur assortiment de

POELES, FERRONNERIES, FERBLANTERIES, COUETILLERIES, COUCHETTES EN FER, Etc., etc., etc.

Rendez visite à

L. J. A. SURVEYER,

No. 254 Rue Craig MONTREAL.

1er Novembre, 1876.

NARCISS BEAUDRY HORLOGER

ORFEVRE ET BIJOUTIER

44, COTE ST. LAMBERT, MONTREAL

M. Narcisse Beaudry offre ses remerciements les plus sincères à ceux qui ont bien voulu jusqu'à ce jour lui offrir leur patronage.

Il annonce avec plaisir à ses amis et au public que ses opérations lui ont permis d'augmenter et de varier l'assortiment de ses bijoux et de ses pierres précieuses.

Ses diamants sont de la plus belle eau et le fini artistique avec lequel ils sont enchassés, témoignent hautement de son habileté et de celle de ses ouvriers. Toutes les variétés de pierres précieuses en usage pour les bagues, sont dans ses vitrines où les connaisseurs auront l'avantage de faire leur choix.

M. Beaudry se charge comme par le passé de la confection de toute espèce de bijoux et il en fournit les matériaux et la main-d'œuvre à des prix défiant toute compétition.

Au nombre de ses spécialités, M. Beaudry entreprend la réparation des ornements d'Eglise, et il invite tout particulièrement les membres du clergé de cette Province à venir visiter son établissement.

Réparations faites aux montres des membres du clergé à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

Tout article sortant de son atelier est garanti.

PUBLICATIONS.

"Le Franc-Parleur"

ÉTABLISSEMENT

D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATIONS

THEOLOGIQUES, PHILOSOPHIQUES, ETC., ETC.

Taux d'abonnement au journal:

Canada ... \$3.00 par année (Payable d'avance)

Etats-Unis (en or) ... \$3.50 (Payable d'avance)

Par numéro, ... 3 centims.

L'abonnement sera de six mois ou d'un an.

L'Édition paraît le MARDI et le VENDREDI.

Les frais de poste que les abonnés ont à payer à leurs bureaux de postes respectifs sont de cinq centims par trois mois en Canada, et aux États-Unis ces frais de postes sont payable d'avance.

Tarif des annonces:

Pour une annonce ordinaire de Naissance, de Mariage ou de Décès, 50 centims; gratis pour nos abonnés; pourvue que dans les deux cas elle ne contienne pas plus de 15 mots. Informations avis, etc. publiés dans le corps du journal par la main courante, 2 centims par mot pour chaque insertion; m. m. prix pour les nécrologes. Et pour toute annonce concernant le commerce, 8 centims la ligne pour la première insertion, et 2 centims la ligne pour chaque insertion subséquente.

Les annonces doivent être envoyées avant le Lundi et le Jeudi soir.

Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertions voulu, sera publiée jusqu'à avis contraire.

Une remise libérale est accordée pour des annonces à long terme.

Il ne sera tenu aucun compte des félicités anonymes.

Les manuscrits non insérés sont déduits.

BUREAU DU "FRANC-PARLEUR"

22, Rue St. Gabriel, Montréal,

On exécute à ce bureau les impressions de toutes sortes en Français et en Anglais, tels que

PLACARDS, FACTUMS, LIVRES, CIRCULAIRES, CARTES DE VISITES, etc., etc.

A UN PRIX EXTREMEMENT REDUIT.

Les Lettres Funéraires reçoivent toute notre attention et la plus grande ponctualité, au plus bas prix.

PUBLICATIONS:

Toute personne qui aimerait à se procurer les pamphlets traitant les questions théologiques et universitaires à l'ordre du jour, trouveront à ce bureau les publications suivantes:

Collection complète de la Comédie Infernale (en cinq livraisons, 50c chaque)... \$2.50

Dialogue sur une Question Importante...

Premier Fascicule des Pièces Justificatives de la Comédie Infernale, (mémoire de J. B. Charles Bédard, prêtre).....

Second Fascicule de la Comédie Infernale, (mémoire de Mgr. J. N. Provancher, Ev. de Jolipolis).....

Troisième Fascicule de la Comédie Infernale, (mémoire de M. J. N. Provancher, Ev. de Jolipolis).....

FIORETTI VESCOVILI, extrait des Mandements, Lettres Pastorales, etc.,